



Les réponses des partis démocratiques à notre Mémoire fédéral 2007

Eu égard aux élections fédérales du 10 juin 2007, en collaboration avec nos collègues flamands et bruxellois, nous avons élaboré notre cahier de revendications pour la législature fédérale 2007-2011. Ce mémorandum fédéral 2007 des CPAS¹ a été dans un premier temps adressé à l'ensemble des Présidents de partis du Royaume dès le 8 décembre 2006 afin que ceux-ci puissent intégrer nos demandes dans leurs différents programmes.

Pour lui donner plus de poids, nous l'avons également adressé à la presse par communiqué le 4 janvier 2007. Au lendemain des élections, le 12 juin 2007, nous avons de nouveau adressé un mémorandum plus complet et technique à l'ensemble des partis.

Les différents partis nous ont répondu.

Le Cdh a organisé, dès le 24 janvier 2007, une rencontre entre nos Fédérations et une importante délégation de leurs membres. Ils nous ont présenté une analyse commentée point par point de notre mémorandum et de leur programme qui, globalement, se rejoignent. Relevons, en synthèse, que le Cdh plaide pour:

- une liaison structurelle du montant des allocations sociales à l'évolution du bien-être;
- une individualisation des droits sociaux et l'encouragement à des mécanismes de solidarité;
- la poursuite de la modernisation des maisons de repos et le soutien des alternatives (centre d'accueil de jour et de soins,...);
- l'élargissement de l'allocation pour personnes âgées;
- pour les personnes étrangères, une mesure ponctuelle régularisation des dossiers en attente de plus de 3 ans et la mise en place d'un mécanisme permanent basé sur des critères clairs inscrits dans la loi;
- en matière d'insertion socio-professionnelle, une lutte drastique contre les pièges à l'emploi, la promotion de l'emploi dans l'économie sociale d'insertion, l'assurance de la viabilité à long terme des titres-services, le soutien des CPAS dans leurs actions de guidance;
- en matière de surendettement, agir sur les causes, augmenter le montant des avances du SECAL et élargir le dispositif;
- en matière de logement, encourager fiscalement les propriétaires à se conformer à des loyers de référence, accorder une aide complémentaire logement au revenu d'intégration, et créer un fonds fédéral des garanties locatives;
- en matière d'énergie: la fusion des fonds gaz-électricité et mazout et accorder plus de moyens aux CPAS.

Ecolo nous a précisé, par courrier du 19 juin 2007, que nombre de nos propositions faisaient partie de leur programme dont notamment:

- les pièges à l'emploi;
- la hausse nécessaire des revenus sociaux et leur individualisation;
- le financement des CPAS et la fin des transferts de charge vers les CPAS;
- la diversification des prises en charge des aînés;
- la lutte contre le surendettement, la maîtrise de l'évolution des loyers, la création d'un fonds des garanties locatives.

Le PS, par courrier de juin 2007, nous a présenté ses priorités dont notamment:

- l'instauration d'un régime unique entre le revenu d'intégration et l'aide sociale équivalente; tout en s'engageant à revoir à la hausse le taux de financement de l'Etat fédéral;
- une application de manière phasée de l'individualisation des droits sociaux;

¹ Voir notre site internet : http://www.uvcw.be/no_index/cpas/memorandumfederal-2007-CPAS.pdf

- la lutte contre les pièges à l'emploi;
- la création d'un fonds cogéré Etat-Régions-Communautés pour la construction d'institutions d'hébergement pour personnes âgées et la création d'une assurance dépendance fédérale;
- la réduction de l'arriéré relevant du droit des étrangers, permettre la régularisation par des critères clairs et précis pour les demandes de plus de 3 ans et la mise sur pied d'une commission de régularisation indépendante;
- la mise en œuvre d'un mécanisme de régulation du secteur privé du logement et dans l'attente de celui-ci un blocage des loyers dans les zones à augmentation excessive.

Par courrier du 6 juillet 2007, le MR, via le président du FDF, nous a rappelé ses intentions politiques quant à:

- la lutte contre les pièges à l'emploi en augmentant le revenu net via le crédit d'impôt et une diminution des cotisations personnelles sur les bas salaires;
- la nécessité d'instaurer une assurance autonomie personnes âgées au niveau fédéral;
- l'élaboration d'incitants fiscaux destinés à mettre les logements en location à des prix "contrôlés"; n'étant pas favorable à l'instauration d'un encadrement généralisé.

Enfin, nos Fédérations ont été appelées à rencontrer l'Informateur, Monsieur Didier Reynders, le 26 juin 2007 lors d'une table ronde sur la pauvreté, le surendettement et le logement. Les revendications exprimées au cours de cette réunion ont été intégralement reprises dans le rapport de l'Informateur transmis au Roi le 4 juillet 2007.

Nous attendons le nouveau Gouvernement fédéral pour le rencontrer et présenter à chaque Ministre concerné ce cahier fédéral des CPAS belges.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Christophe Ernotte, Directeur général de la Fédération des CPAS (tél.: 081/24.06.50).